MARCHES PUBLICS ADAPTES
PROCES-VERBAL DE LA C.A.O. spécifique aux M.A.P.A.
CHOIX DES ATTRIBUTAIRES - DECISION

A - Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE NERAC BP 113 47600 NERAC. T 05 53 97 63 53. mail: juridique@ville-nerac.fr

B - Objet de la consultation.

MARCHE RESERVE D'OPERATIONS DE GESTION ET D'ENTRETIEN DE SITES EXTERIEURS COMMUNAUX
(Jardins, Voiries, Espaces verts et Infrastructures)

M.A.P.A. N° 2025/8411Z/ GARENNE/02/2ANS/lot unique

C - Déroulement de la consultation.

- Publicité : A.A.P.C. publié le : 29 janvier 2025 dans LDDM puis le 15 février 2025 pour la nouvelle DLRO, /Affichage Mairie idem /Profil acheteur de la Commune : *demat-ampa.fr*, mise en ligne le 15 février 2025

- Date et heure limites de réception des candidatures : mardi 17 février repoussée au 12 mars 2025 à 14h00

- Date et heure de l'ouverture des plis : 12 mars 2025 à 15h00

D - Composition de la commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA .

Lors de sa réunion en date du 21 mars 2025, la commission d'appel d'offres spécifique aux M.A.P.A., régulièrement convoquée le 13 mars 2025 était composée comme suit :

D1 - Membres à voix délibérative :

Nom et prénom	Qualité	Titulaire Suppléant
M. Nicolas LACOMBE	Maire	Excusé
M. Patrice DUFAU	Adjoint au Maire	
M. Thierry BOZZELLI	Conseiller municipal délégué	
Mme Edith BUSQUET	Conseillère municipale	
Mme Nolhwenn GREGOIRE	Conseillère municipale	Absente
M. Patrick GOUJON	Conseiller municipal	

M. Hugues DAVID (Si suppléant)	Conseiller municipal	Excusé
M. Patrick GOLFIER (Suppléant)	Conseiller municipal	

D2 - Membres à voix consultative :

Nom et prénom	Qualité
Patrice GHILARDI	Cadre de vie - JEV
Anne SEILLAN	Service juridique
Sébastien CARION	Service cadre de vie

E - Fonctionnement de la commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA .

Le quorum est atteint : ~~NON~~ OUI
La commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA ~~peut~~ ~~ne peut pas~~ valablement délibérer.
Secrétariat de la commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA :

F -Rappel des candidatures admises

Une seule candidature a été reçue, et admise à la suite de la procédure, celle de l'Association d'insertion AGIR VAL D'ALBRET 47600 NERAC

G - Choix des attributaires.

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des candidatures, la commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA, ~~est en mesure d'attribuer le marché à:~~ demande de rencontrer le candidat avant de confirmer et cet attribution : - points techniques - équipes - prise en compte nouvelle(s) voirie(s)

F3 -: Autres remarques
Résultat des votes : §Pour : 05 Contre : 0 § Abstentions : 0

H - Signature des membres de la C.A.O. spécifique aux MAPA

Nom et prénom	Signature
Nicolas LACOMBE	Excusé
Patrice DUFAU	
M. Thierry BOZZELLI	
Mme Edith BUSQUET	
Mme Nolhwenn GREGOIRE	Absente
M. Patrick GOUJON	
M. Hugues DAVID (si remplace un titulaire)	Excusé
M. Patrick GOLFIER	

MARCHES PUBLICS ADAPTES
PROCES-VERBAL DE LA C.A.O. spécifique aux M.A.P.A.
CHOIX DES ATTRIBUTAIRES - DECISION

A - Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE NERAC BP 113 47600 NERAC. T 05 53 97 63 53. mail: juridique@ville-nerac.fr

B - Objet de la consultation.

MARCHE RESERVE D'OPERATIONS DE GESTION ET D'ENTRETIEN DE SITES EXTERIEURS COMMUNAUX
(Jardins, Voiries, Espaces verts et Infrastructures)

M.A.P.A. N° 2025/8411Z/ GARENNE/02/2ANS/lot unique

C - Déroulement de la consultation.

- Publicité : A.A.P.C. publié le : 29 janvier 2025 dans LDDM puis le 15 février 2025 pour la nouvelle DLRO, /Affichage Mairie idem /Profil acheteur de la Commune : *demat-ampa.fr*, mise en ligne le 15 février 2025
- Date et heure limites de réception des candidatures : mardi 17 février repoussée au 12 mars 2025 à 14h00
- Date et heure de l'ouverture des plis : 12 mars 2025 à 15h00

D - Composition de la commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA .

Lors de sa réunion en date du 14 MAI 2025, la commission d'appel d'offres spécifique aux M.A.P.A., régulièrement convoquée le 05 MAI 2025 était composée comme suit :

D1 - Membres à voix délibérative :

Nom et prénom	Qualité	Titulaire Suppléant
M. Nicolas LACOMBE	Maire	Excusé
M. Patrice DUFAU	Adjoint au Maire	
M. Thierry BOZZELLI	Conseiller municipal délégué	
Mme Edith BUSQUET	Conseillère municipale	
Mme Nolhwenn GREGOIRE	Conseillère municipale	ABSENTE
M. Patrick GOUJON	Conseiller municipal	
M. Hugues DAVID	Conseiller municipal	
M. Patrick GOLFIER	Conseiller municipal	Excusé

M. Daniel ESSERTEL	Conseiller municipal	Excusé

D2 - Membres à voix consultative :

Nom et prénom	Qualité
J. Philippe LABATUT	D.S.T.
Anne SEILLAN	Service juridique
Sébastien CARION	Service cadre de vie

E - Fonctionnement de la commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA .

Le quorum est atteint : ~~NON~~ (OUI)
La commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA peut ne peut pas valablement délibérer.
Secrétariat de la commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA :

F -Rappel des candidatures admises

Une seule candidature a été reçue, et admise à la suite de la procédure, celle de l'Association d'insertion AGIR VAL D'ALBRET 47600 NERAC La CAO MAPA du 20 mars 2025 a conclu à une mise au point préalable à l'attribution du marché. Tel est l'objet de cette séance.

G - Choix des attributaires.

Après avoir pris connaissance des réponses apportées par l'Association aux questions du service cadre de vie, la commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA, est en mesure d'attribuer le marché à: Association Agir Val d'ALBRET

F3 -: Autres remarques

- Pas de complément de horaires sur les rues.
- Secteur K : seule la rue de Nazareth assurée
- Prix gérable.

Résultat des votes : §Pour : 05 Contre : 0 § Abstentions : 0

H - Signature des membres de la C.A.O. spécifique aux MAPA

Nom et prénom	Signature
Nicolas LACOMBE	Excusé
Patrice DUFAU	
M. Thierry BOZZELLI	
Mme Edith BUSQUET	
Mme Nolhwenn GREGOIRE	Absente
M. Patrick GOUJON	
M. Hugues DAVID (si remplace un titulaire)	
M. Patrick GOLFIER	Excusé